

Hôtel du Département
1 avenue d'Albigny
CS 32444
74041 Annecy Cedex
T / 04 50 33 50 00

Nos réf. : DD/DL/YD/17-086
Affaire suivie par : Yulia DOBERVA

Monsieur Cyril MASSON
Club Mont-Blanc Vol libre
121 impasse des Coquelicots
74190 PASSY

Annecy, le 15 FEV. 2017

Objet : Desserte Plaine-Joux – réseau Lihsa

Monsieur,

La ligne 85 du réseau départemental Lihsa permet de rejoindre le site de Plaine-Joux depuis Sallanches, Domancy, Saint-Gervais-les-Bains ou divers arrêts de Passy. 6 allers-retours sont proposés par jour en semaine et 4 le samedi pendant la période de pratique de la parapente. Il est effectivement judicieux d'inciter vos licenciés à utiliser le transport en commun plutôt que la voiture individuelle lors de la pratique de leur sport favori. Je ne peux que saluer votre initiative.

Concernant la tarification, des carnets de 10 trajets sont proposés sur cette ligne, ce qui permet de réduire le coût à l'unité. Par ailleurs, les voyageurs de moins de 26 ans ayant une carte Déclic' bénéficient d'une réduction de 50% sur le billet unité et sur le carnet de 10 trajets.

Enfin, je vous rappelle que le Département de la Haute-Savoie est engagé dans la promotion du covoiturage. N'hésitez pas à consulter notre site covoiturage.hautesavoie.fr et vous inscrire afin de varier les solutions pour vos déplacements.

La Direction Adjointe des transports reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Vice-Président du Conseil Départemental
délégué à la voirie, aux Infrastructures
Routières et aux Bâtiments


Denis DUVERNAY

Copie – M. Jean-Marc PEILLEX et Mme Aurore TERMOZ, Conseillers Départementaux du canton du Mont-Blanc ; M. Patrick KOLLIBAY, Maire de Passy ; Région Auvergne Rhône-Alpes, Direction des Transports ; Société Alpes Transport.

